



Aliment bio poulets de chair - croissance

Conçu pour la phase de croissance, pendant laquelle les poulets de chair continuent de prendre rapidement du poids vif. Compte tenu de l'évolution des besoins nutritionnels, il soutient une croissance équilibrée et l'atteinte d'un poids vif adapté.

Constituants analytiques

PARAMÈTRE	VALEUR	UNITÉ
Protéine brute	20-22	%
Énergie métabolisable (EM)	3050-3150	kcal/kg
Matière grasse brute	4,5-7,5	%
Cellulose brute	3-4	%
Cendres brutes	4,5-6,5	%
Calcium (Ca)	0,8-1	%
Phosphore (P)	0,6-0,7	%
Sodium (Na)	0,16-0,21	%



FORME DU PRODUIT
Aliment composé en farine



EMBALLAGE
Sac PP de 25 kg · Sac PP de 50 kg · Sac kraft de 25 kg · Big bag de 1 000 kg · Vrac



ORIGINE
Türkiye



Une gestion équilibrée de la phase de croissance rapide

La période de 21 à 42 jours est la phase de croissance principale, pendant laquelle le gain de poids vif des poulets de chair s'accélère et le développement musculaire se poursuit intensément. Le programme d'alimentation doit alors être adapté aux besoins nutritionnels croissants des animaux.

L'aliment bio croissance pour poulets de chair Bioyem est un aliment composé bio conçu pour les besoins nutritionnels des poulets de chair de 21 à 42 jours en phase de croissance rapide.

Pendant cette phase, l'équilibre des acides aminés, minéraux et autres nutriments, à commencer par les niveaux d'énergie et de protéines, prend de l'importance. L'objectif n'est pas seulement d'augmenter le poids vif, mais de soutenir ensemble la vitesse de croissance, le

développement musculaire, la conformation et les performances du troupeau.

Pendant cette phase de croissance rapide, un suivi régulier de la consommation d'aliment et du gain de poids vif aide à conduire le programme d'alimentation selon les besoins du troupeau.

Une bonne gestion de la phase de croissance favorise le passage des poulets de chair à la finition dans un état adapté.



PÉRIODE D'UTILISATION
21-42 jours



ANIMAL CIBLE
Poulets de chair en croissance



TYPE DE PRODUIT
Aliment composé bio

Les paramètres indiqués ci-dessus correspondent à des valeurs généralement admises et peuvent varier d'un lot à l'autre ; les valeurs contractuelles sont communiquées sur demande, lors des échanges qui en découlent.